

ANIMER DES ATELIERS NUMERIQUES POUR DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans une société où les ordinateurs, tablettes, smartphones et la dématérialisation ont investi tous les espaces de la vie quotidienne, l'accès au numérique est devenu un enjeu clé de l'inclusion et de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, les professionnels doivent être en mesure d'accompagner les usagers en les aidant à se familiariser avec l'utilisation des outils et supports numériques dans la vie de tous les jours.

Publics Professionnels éducatifs des établissements ou des services relevant du champ du handicap

ORGANISÉ PAR : ASKORIA

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 Participants

DURÉE : 3 jours

PRÉREQUIS : Aucun

Matériel requis pour la formation à distance : Ordinateur, connexion internet, webcam et micro-casque

CONTACT :

➤ Marina Guillamet
Coordinatrice
ASKORIA Trans Régions
marina.guillamet@askoria.eu
07 64 53 15 49

OBJECTIFS

- Diagnostiquer les besoins des personnes en situation de handicap en tenant compte des impacts du numérique dans la vie quotidienne
- Définir un projet d'ateliers numériques soutenant l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Concevoir l'animation d'un atelier numérique avec des personnes en situation de handicap
- Créer les conditions de réussite des projets menée dans le respect de la vie privée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques s'appuyant sur l'expérience des participants et celle des formateurs
- Echanges de pratiques, de connaissances et d'analyses entre participants
- Exercices, expérimentations, mises en pratique et jeux de rôles
- Ateliers de mise en situation

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Les enjeux de la **dématérialisation** et les **exigences numériques**
- Les **problématiques d'insertion professionnelle, sociale, administrative, de non-recours au droit** et de **risques face aux dangers sur internet**
- L'**autonomie administrative** et **numérique**
- La **stratégie locale** et l'**orientation** des publics pour faciliter l'**accès aux droits**
- La cohérence du **projet** avec les **besoins des personnes concernées**, les **ressources du territoire** et la mission de son établissement/service
- Les conditions favorables au **pouvoir d'agir** et l'accroissement du **pouvoir d'agir par le numérique**
- La **pédagogie par objectifs** pour l'atelier.

JOUR 2 : L'animation d'un atelier numérique

- Les **conditions matérielles, spatiales et temporelles** requises
- Le **séquençage** des séances
- L'**accès aux équipements et aux réseaux**
- Les **outils pédagogiques et d'évaluation**
- **Ateliers de mise en situation :**
 - Création individuelle d'un outil pédagogique à destination d'un public en situation de handicap et analyse collective des questionnements
 - Simulation en sous-groupes de l'animation d'un d'atelier numérique : sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux et à la prévention des dangers / acquisition des compétences informatiques de base / création d'un compte d'accès aux droits.

JOUR 3 : les conditions de réussite des projets menés

- Suite : **Ateliers de mise en situation**
- Les **pratiques collaboratives** dans l'atelier
- La **valorisation** des projets et d'initiatives
- Le lien avec le **projet personnalisé** ou le référent de parcours, et les perspectives
- La **posture professionnelle** dans l'animation de l'atelier et limites d'action
- La **confidentialité** des données
- Les outils de **protection e-réputation**.